http://www.infodimanche.com/index.asp?s=detail_actualite&id=146316

Marie-Hélène Caron, Béatrix Morin et Max D'Amours, personnalités du mois de la Chambre de commerce



De gauche à droite : Pierre Soucy, Max D'Amours, Bernard Guimond, Béatrix Morin, Claude Morel. En avant : Karine Beaulieu, Marie-Hélène Caron.

Rivière-du-Loup - Afin de ne pas perdre le service d'accessibilité à un médecin, très important pour les municipalités du sud du territoire de la MRC, trois personnes engagées et déterminées ont uni leurs efforts pour trouver un moyen de maintenir cette présence. Marie-Hélène Caron, Béatrix Morin et Max D'Amours forment le comité fondateur de la Coop Santé Saint-Hubert.

Devant le défi qui s'offrait à eux, ils n'ont pas hésité à chercher une solution différente, à innover pour conserver un service essentiel et nécessaire à la vitalité de leur communauté. Leur vision entrepreneuriale a permis de mettre sur pied une coopérative qui offre plus qu'un accès à un médecin de famille.

Aujourd'hui, les résidents de Saint-Hubert et des alentours peuvent aussi consulter une chiropraticienne, une infirmière clinicienne, une conseillère *Simply for life* (http://fr.simplyforlife.com/main.html) et bénéficier du service de prélèvements sanguins. Plusieurs ateliers sont aussi dispensés pour informer les membres de la coopérative sur les saines habitudes de vie.

La coopérative a déjà remporté les prix locaux et régionaux du Concours québécois en entrepreneuriat et actuellement ils sont en lice pour un prix national. Bien que la coopérative soit gérée par un conseil d'administration de sept personnes, c'est à l'initiative de Marie-Hélène Caron, agente de développement, Béatrix Morin, curé des quatre paroisses et Max D'Amours, un entrepreneur et enseignant à la retraite que le projet à vu le jour.

En unissant leurs forces, leurs compétences et leurs connaissances, ils ont réussi à conserver ce service de proximité tout en mobilisant près de 1 000 membres qui, par leur contribution, rendent le projet viable à long terme.

La Chambre de commerce est fière de reconnaître le leadership de ces trois personnes qui contribuent à la richesse et au dynamisme du milieu. Leur vision d'avenir assure une qualité de vie inestimable et essentielle à la vitalité de nos municipalités rurales.